



samedi 14 juillet

Fête champêtre sur le chemin communal

Ce qui s'est institué l'an passé à la même époque pourrait bien devenir une tradition niortaise. Le Conseil municipal souhaite que chaque 14 juillet, tous les Niortais se retrouvent pour une fête champêtre sur le chemin communal du III^e millénaire.

Rendez-vous nous est donné au parking du stade de Grand Croix, sur la route de Coulonges. Ce sera l'occasion de découvrir les particularités de deux parcours : ceux de Buffevent et de Saint-Rémy.

Bruno Diebord

Le Conseil municipal soutient les manifestations d'été...

Sur les traces du liquidambar...

Connaissez-vous le liquidambar ? Cet arbre originaire d'Amérique, au nom et à l'aspect étranges -il revêt à l'automne de splendides couleurs pourpre, rouge-foncé et orangé- pousse aujourd'hui sur le sol communal. Pas de façon spontanée, mais grâce aux mains des techniciens du service Espaces verts, missionnés par le Conseil municipal pour acquérir, aménager, végétaliser et faire vivre le chemin communal du III^e millénaire. Cette boucle, qui bientôt ceinturera Niort sur plus de 50 kilomètres, recèle bien d'autres curiosités, que nous pouvons d'ores et déjà découvrir. Car si cet itinéraire de balade est avant tout destiné aux générations futures, son aménagement est conçu de telle façon que nous puissions tous en profiter dès aujourd'hui. Sur les neufs parcours qui le compose, alternant paysages de plaine et de marais, sept sont aujourd'hui aménagés. Il reste, pour certains d'entre eux, à acquérir des bandes de terrains supplémentaires pour réaliser les chemins et les plantations définitives. Dans quelques années, nous pourrons pratiquer des haltes sur des aires de pique-nique spécialement aménagées. Seize jardins thématiques répartis sur le parcours, l'un dévolu aux chênes, un autre aux roses, un autre encore lavandes. Celui de Souché intéressera sûrement les plus jeunes d'entre nous. Il sera dévolu aux petits fruits, que les enfants pourront déguster.



La plaine calcaire de Buffevent.

Journée champêtre de Buffevent à

inauguré le 14 juillet l'année dernière, le chemin communal s'était offert à nous du côté de Romagné et de Souché. Deux premiers secteurs qui avaient été ouverts au public lors d'une grande fête champêtre et républicaine. Nous avons alors été nombreux à venir en famille découvrir ce fameux chemin communal dont on nous avait tant parlé... A pied, en poussette ou à vélo, nous avons pu

vérifier que ce projet un peu fou de grande boucle tout autour de Niort était bel et bien une grande idée. Devant le succès remporté par cette première, le Maire a souhaité qu'une deuxième édition soit organisée cette année afin éventuellement, de pérenniser ce rendez-vous champêtre. Toujours le 14 juillet pour rappeler la symbolique républicaine de ce chemin qui relie les Niortais

entre eux, de Sainte-Pezenne au Fief Joly, en passant par le Marais et les Brizeaux. Cette année, ce sont deux portions situées au nord-ouest de la ville qui seront à l'honneur : Buffevent et le Marais de Saint-Rémy. Le plateau calcaire et la fraîcheur maraîchine. Deux extrêmes qui résument bien la géographie niortaise et qui nous permettront de passer des champs de blés blonds aux sentiers



Bruno Derbord

Vue sur Sainte-Pezenne.



Bruno Derbord

Le balisage du chemin.



Darri

L'an passé le 14 juillet.



Bruno Derbord

A deux pas de la rocade est-sud !



Bruno Derbord

Des plantations... mais aussi des fleurs sauvages.



Bruno Derbord

Saint-Rémy

ombragés. A pied, en poussette ou même, pourquoi pas, à cheval ou à vélo. Au fil de cette balade de 8 kilomètres environ, nous pourrons jouer avec l'association Projifas, à qui le Conseil municipal a confié l'animation et l'entretien du chemin : des questions pour les petits et les grands seront posées concernant la végétation des lieux. Un indice : n'oubliez pas de réviser vos manuels de botanique

et lisez attentivement le chapitre sur les arbres fruitiers... Le secteur de Buffevent a en effet été abondamment planté de cerisiers, d'amandiers et autres pruniers ou noisetiers ! Le départ sera donné aux alentours de 14 h 30 sur le parking de Grand Croix près de Crématorium, route de Coulonges. L'arrivée à Saint-Rémy, à l'inter-section du chemin des Marais de Peigland et du

chemin des Prés-Robert, sera animée par des associations environnementales niortaises et des baptêmes à poney. Une dégustation des produits de la ferme sera offerte par le Conseil municipal aux alentours de 18 h et des navettes en bus nous permettront de regagner nos véhicules au point de départ. Il sera alors grand temps d'aller nous pomponner pour aller danser place de la Brèche !

Flons-flons et feu d'artifice

Le 14 juillet, ne l'oublions pas, c'est aussi le grand soir place de la Brèche ! L'orchestre **Nuit Blanche**, présent l'an passé, commencera à jouer vers 21 heures sur la grande place tandis que sur le placis des Halles, un DJ se chargera de satisfaire les plus jeunes. Puis c'est vers 22 h 45 que sera tiré le feu d'artifice proposé, cette année, par des spécialistes du genre, Lacroix-Ruggieri.